



POINT D'INFORMATION CHSCT DU 4 JUIN

Un point d'information avec les membres du CHSCT de l'Aude s'est déroulé le 4 juin à 9h00.

La séance débute par quelques informations sur le dé-confinement : monsieur Demonet indique que le Directeur Général souhaite désormais une reprise en présentiel sous réserve du respect des conditions sanitaires. Le télétravail doit continuer à s'appliquer pour les agent(e)s le désirant et il conviendra dans un proche avenir de se préoccuper de la réouverture de nos sites au public.

Pour l'heure, le taux de présentiel se situe la semaine dernière dans l'Aude entre 40 et 51% (contre 45 à 55% au niveau national). Les agent(e)s en ASA représentent entre 18 et 21% du personnel dans le département, les télétravailleur(se)s entre 16 et 18% (soit le niveau moyen relevé au niveau national).

S'agissant de la journée du 2 juin, plus significative puisque intégrant les agent(e)s ayant pu envoyer leur(s) enfant(s) à l'école, le taux de présentiel s'élève à 61%, les ASA à 10% et le télétravail à 18%.

Monsieur Demonet indique également que des masques lavables 60 fois ont été distribués à l'ensemble des agent(e)s du département. Solidaires Finances Publiques demande à ce que le mode d'emploi de l'utilisation de ceux-ci soit diffusé rapidement aux agent(e)s afin de leur permettre de ne pas obérer la capacité de protection des masques par des mauvaises pratiques de lavage.

Le Directeur Départemental indique que cela sera fait dans les plus brefs délais.

Par ailleurs, il ajoute que les visières commandées n'ont toujours pas été livrées à ce jour et que, par contre, les lunettes de protection et les blouses seront prochainement attribuées aux agent(e)s de nettoyage « Berkani ». S'agissant de ces dernier(e)s, le DDFIP ajoute que des heures supplémentaires seront proposées suite à l'épidémie de COVID-19 afin de réaliser un nettoyage plus approfondi.

Enfin, les cloisons de séparation à destination du centre de contact de Carcassonne ont été commandées mais non-réceptionnées à ce jour.

L'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST) souhaite informer le CHSCT de la doctrine d'utilisation des ventilateurs : il est en effet possible de faire fonctionner cet appareil dans un bureau individuel mais il faudra l'éteindre dès qu'une personne entrera dans le bureau. Il ajoute que les consignes n'ont pas varié concernant le présentiel des agent(e)s et que, par conséquent, il faut s'attacher à le limiter. En particulier, le retour des agent(e)s en présentiel devra être réalisé avec le plus de progressivité possible et dans le respect absolu des règles de distanciation.

Monsieur Demonet partage cette appréciation.

Solidaires Finances Publiques se félicite de tels propos qui nous semble trancher avec ceux du Directeur Général du 29 mai qui réclame notamment le retour en présentiel des agent(e)s en télétravail plusieurs jours par semaine.

Nous serons très vigilants sur le respect de ces consignes de reprise progressive des activités : nous rappelons que l'état d'urgence sanitaire a été décrété par le gouvernement jusqu'au 10 juillet. Il serait



par conséquent incohérent et inacceptable que l'Administration demande aux agent(e)s de revenir massivement dans les services avant cette date.

N'hésitez-pas à nous faire remonter toute difficulté dans l'application de ces consignes qui visent à garantir la santé et la sécurité des agent(e)s des Finances Publiques au travail !

Ce point nous mène donc à décliner les visites de sites réalisées par des membres du CHSCT depuis le 26 mai (Cité Administrative, Limoux, Hôtel des Finances de Narbonne, Centre des Finances Publiques de Lézignan-Corbières et Pierre Séward). L'ISST et le médecin de prévention, Pascal Éluard, tiennent à féliciter le département de l'Aude pour la programmation de celles-ci et les plans d'action qui vont faire suite.

Nous commençons donc la description des situations des sites par la Cité Administrative. Il s'avère que de nombreux services (SIP, SIE, PRS) connaissent un niveau de présentiel beaucoup trop important. Cela crée un contexte où la distanciation entre les bureaux ne peut être respectée : en particulier, un secteur voit, dans un espace réduit, 4 agent(e)s présent(e)s en permanence alors même qu'ils et elles ne sont pas censé(e)s exercer des missions prioritaires. Nous exigeons donc d'urgence la pose de 4 cloisons en plexiglas.

Pour ces services, nous demandons également la possibilité de permettre le développement du travail à distance.

Madame Goutaudier indique qu'elle n'a pas eu de demandes en ce sens des chef(fe)s de service pour ces structures : désormais, la Direction locale est au courant de la problématique et doit donc rapidement prendre les mesures adéquates en dotant les agent(e)s de micro-ordinateurs portables !

Nous ajoutons que cette situation est préjudiciable, non seulement pour les services concernés qui connaissent une concentration d'agent(e)s trop importante mais également pour le site : la cité administrative connaît des couloirs et des escaliers exigus, des toilettes peu nombreuses et peu spacieuses et, aussi, la limitation du présentiel nous apparaît donc comme une préoccupation essentielle pour la santé et la sécurité des agent(e)s de ce site.

Le médecin de prévention, abonde dans notre sens en indiquant qu'il convient de limiter le présentiel en développant le travail à distance ou en favorisant les rotations sinon les distanciations ne pourront pas être respectées.

Le sujet de la trésorerie de Lézignan-Corbières est ensuite abordé puisque la totalité des agent(e)s figure en présentiel le jour de la visite ! Pire, un agent doté d'un micro-ordinateur portable lui permettant de travailler à distance est présent dans le poste et occupe, lorsqu'il n'est pas dérangé par l'arrivée d'un régisseur, le box des régies !

Comme pour la cité administrative, Solidaires Finances Publiques demande à ce que les agent(e)s de cette trésorerie soient doté(e)s de micro-ordinateurs portables leur permettant de travailler à distance et/ou de permettre un roulement en présentiel. Ceci est d'autant plus urgent que ce site n'est pas pourvu de ventilation naturelle empêchant ainsi d'aérer les locaux !

Les organisations syndicales transmettront donc les comptes-rendus à la Direction locale ainsi que les principales difficultés rencontrées qui devront faire l'objet d'actions correctives dans les meilleurs délais.

Monsieur Demonet souhaite alors évoquer le sujet de l'accueil au public qui, même s'il n'est pas prévu dans l'immédiat, doit être anticipé. En toute hypothèse, le Directeur départemental annonce



qu'aucun accueil ne sera assuré avant la fin de la campagne impôt sur le revenu. Solidaires Finances Publiques se déclare satisfait sur ce dernier point et sur la nécessité de prévoir en amont cette ouverture au public (une pratique d'anticipation bien neuve dans le département !).

Toutefois, nous affirmons une nouvelle fois notre opposition absolue à l'ouverture au public avant la fin de l'état d'urgence fixée à ce jour par le gouvernement au 10 juillet. Il ne saurait être question de faire prendre aux agent(e)s chargé(e)s de l'accueil le moindre risque !

La CGT partage notre point de vue, FO souhaite une ouverture immédiate.

Le docteur Eluard intervient alors pour préciser que 58 décès liés à la COVID-19 ont été constatés dans le département et que le virus circule toujours. Il convient donc impérativement de manifester de la prudence. Il serait ainsi irresponsable de vouloir ouvrir dès à présent nos guichets au public. Il rappelle, qu'aujourd'hui encore, de nombreux foyers de propagation de la COVID-19 existent en France. Au préalable, il conviendra que les agent(e)s d'accueil soient doté(e)s obligatoirement de visières de protection, seul équipement à même de permettre l'absence de contamination.

Monsieur Demonet indique alors qu'il partage ces préconisations mais qu'il est nécessaire de réfléchir dès à présent aux modalités d'accueil dans l'avenir qui devront se dérouler selon d'autres modalités qu'actuellement, notamment concernant les horaires d'ouverture.

Solidaires Finances Publiques sera très attentif quant à ces nouvelles modalités : s'il n'est pas question d'ouvrir au public pendant l'épidémie, il est encore moins question d'abandonner les usagers. Nous plaçons donc, dès que les conditions sanitaires seront réunies, pour une augmentation des amplitudes horaires, avec affectation de personnels adéquats, et sur un nombre de sites beaucoup plus important (notamment en ouvrant à nouveau les 15 trésoreries fermées depuis 2001 dans le département de l'Aude et en rétablissant la mission « impôt » sur les trésoreries qui l'ont perdue).

Nous ajoutons également que le dispositif technique qui consiste à faire croire à l'utilisateur, lorsqu'il appelle nos services notamment pendant la campagne impôt sur le revenu, que personne ne veut répondre doit être modifié : un message indiquant que toutes les lignes sont actuellement occupées et qu'il convient de patienter pourrait utilement être prévu.

Monsieur Demonet répond que cela est « compliqué » : Solidaires Finances Publiques ne parvient pas à saisir la dite « complexité » de la technique qui est pourtant utilisée dans toutes les autres administrations, banques, etc...

La CGT ajoute qu'il s'agit surtout d'un manque de moyens alloués à l'accueil téléphonique, en témoigne notamment l'absence de casques audios pour les agent(e)s chargé(e)s de répondre au téléphone. Le médecin de prévention ajoute que cette situation n'est pas acceptable pour le confort des agent(e)s concerné(e)s, le travail consistant à répondre au téléphone étant, de plus, particulièrement épuisant.

Pour finir, nous apprenons que pour permettre le désencombrement du matériel de climatisation extérieur sur le site de Pierre Sémard, des agent(e)s ont été contraint(e)s de débroussailler les lieux ! Voilà où en est aujourd'hui l'administration des Finances Publiques dans le département de l'Aude : ne pas être capable de faire entretenir les abords des sites de façon régulière et devoir attendre que la climatisation ne puisse fonctionner pour faire intervenir les agent(e)s afin de pallier l'inaction de la Direction locale !

Le nouveau Directeur départemental considère également cette situation comme inacceptable.

À tout le moins, certaines pratiques doivent changer dans ce département...